



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Haute-Savoie



ENSEMBLE

Les groupements d'employeurs :
l'union fait la force.

P. 6

LAURÉATS ARTINOV

La vision, fil conducteur
du concours 2017 de l'innovation

P. 8

FORMATIONS

Focus sur les nouvelles
formations proposées en 2018

P. 16

n°83 | hiver 2017/18

www.cma-74.fr | [@artisanat74](https://twitter.com/artisanat74)

MÉTIERS à la UNE

Le magazine des entreprises artisanales de la Haute-Savoie

Groupement d'employeurs : l'union fait la force

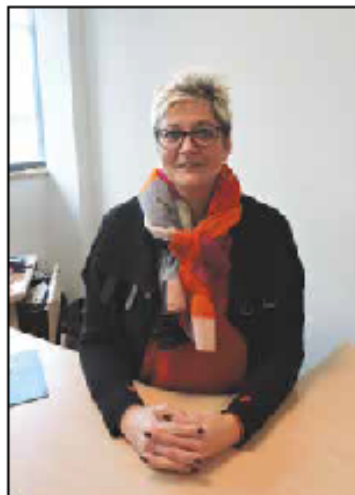
Plusieurs entreprises qui se regroupent pour embaucher un salarié en commun.

C'est le principe du groupement d'employeur, une solution alternative apportée aux petites structures souhaitant recruter du personnel qualifié à temps partiel.

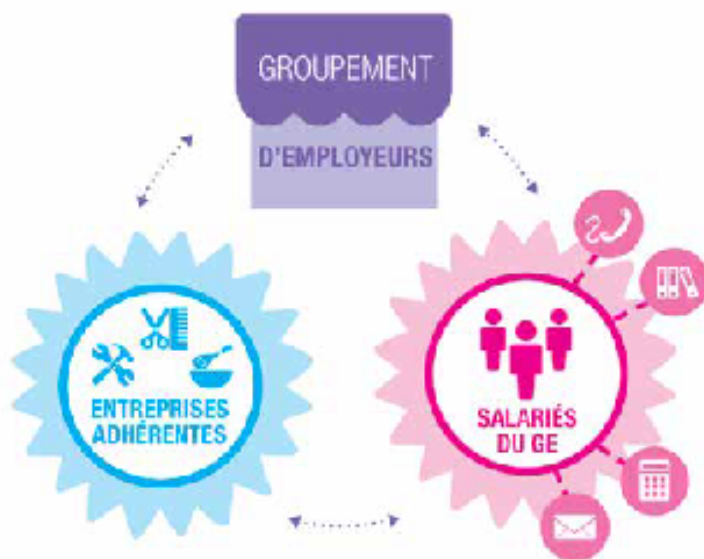
Traitement du courrier, gestion des factures et des commandes... autant de tâches administratives et comptables à assurer en plus d'une journée de travail déjà bien remplie et qui pèsent sur le quotidien des artisans. D'autant plus qu'il s'agit souvent de petites structures qui n'ont ni le besoin, ni les moyens d'embaucher une secrétaire à temps plein. D'où l'utilité de se réunir en groupement d'employeurs.

LE TEMPS PARTAGÉ OU LA « FLEXISÉCURITÉ »

Constitué de plusieurs entreprises réunies en association ou coopérative, le groupement d'employeur va permettre d'embaucher un ou plusieurs salariés et de les mettre à disposition de ses membres, selon leurs besoins (temps partiel, besoins fréquents, temporaires ou saisonniers...). Le salarié travaille alors pour différentes entreprises, en temps partagé, tout en conservant le groupement pour seul employeur. Peu connue du grand public, cette forme



Christine Ginestet, directrice du GES74



de travail tend à se développer sur le territoire français. Plusieurs groupements d'employeurs sont d'ores et déjà implantés en Haute-Savoie, à l'image du GE Ressources Alb' à Rumilly, d'Alpege Zénith à Cluses et du GES74 à Annecy.

GES74 : LE PARTAGE DE COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES

Né en 2008, à l'initiative de la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB), le Groupement d'Employeurs Secrétaires (GES74) compte désormais 37 entreprises adhérentes et 15 salariés en CDI. Il propose les services d'assistant(e)s dans le secteur tertiaire (administratif, commercial, juridique, marketing...). « Le GES74 répond aux besoins en personnel des petites entreprises, de la TPE à la PME, mais principalement des artisans. Il s'agit souvent de chefs d'entreprise débordés, qui prennent du

retard dans leur travail par manque de temps. », explique Christine Ginestet, directrice du GES74 depuis trois ans. Suite à un premier diagnostic des besoins de l'entreprise et à l'accord sur une proposition chiffrée, le groupement va proposer un véritable service d'accompagnement au recrutement, comme nous l'explique Mme Ginestet : « Après avoir créé la fiche de poste avec le chef d'entreprise, afin de déterminer le nombre d'heures et les tâches à accomplir, nous allons essayer de trouver la personne idéale, tant en terme de compétences que de personnalité, afin de créer un binôme productif. » S'en suit alors la présentation de plusieurs candidats puis la mise en place du salarié au sein de l'entreprise. L'association propose également un suivi régulier... Elle facture ensuite à l'entreprise le nombre d'heures réelles passées en entreprise. À noter que l'adhérent doit s'acquitter d'une cotisation annuelle.

UNE FORME DE TRAVAIL PLUS FLEXIBLE...

« L'important pour nous est de répondre aux attentes des deux côtés. Côté entreprise, le besoin se situe surtout au niveau de la gestion quotidienne, principalement de l'administratif. Ainsi, le groupement va mettre à disposition des assistantes formées et qualifiées, dont le temps de travail sera adapté aux besoins réels de l'entreprise. », explique la directrice du GES74. L'objectif est aussi de libérer le dirigeant de toute la partie RH qui résulte d'un recrutement (contrat de travail, formation, médecine du travail, fin de contrat...). Ainsi, le dirigeant sera

déchargé de toutes les contraintes et responsabilités liées à une embauche.

...QUI PRÉSERVE LA SÉCURITÉ DE L'EMPLOI

Côté salarié, l'enjeu se situe plutôt au niveau de la sécurité de l'emploi. Ce à quoi le groupement répond par de l'emploi durable (en CDI), et un maintien du salaire en cas de problème avec l'entreprise, dans l'attente d'un nouveau poste. « Notre travail s'apparente à un véritable puzzle, dont l'objectif est de construire des emplois à temps plein à partir de plusieurs morceaux d'emplois », sourit Mme Gineset. « Cependant, tout est fait pour que

cela reste confortable pour les salariés, avec un maximum de 4 entreprises par personne, dans un rayon de 30 km. », ajoute-t-elle. Aujourd'hui, l'ensemble des salariés du groupement sont employés à 100%, si bien qu'une dizaine de recrutement est en cours pour répondre aux nouvelles demandes. L'association cherche également à attirer de nouveaux adhérents, afin de densifier son « maillage entreprises-salariés ».

→ www.ges74.com

TÉMOIGNAGE

→ **Élisabeth MARTIN**, salariée du groupement GES 74

« Suite à ma récente reconversion au métier de réflexologue - aromathérapeute, je cherchais un emploi à temps partiel qui vienne compléter mes revenus, le temps de développer ma nouvelle activité. J'ai alors répondu à une offre du GES 74, sur poste emploi, pour un poste d'assistante administrative et comptable, mon premier métier.

Aujourd'hui, je partage mon temps entre l'entreprise de M. AUSSEL, où je travaille 16 h par semaine réparties sur 4 matinées, et mon cabinet où je me rends durant les après-midi. Je m'occupe de tâches très diverses, telles que l'administratif, la saisie comptable, le suivi de la trésorerie et des budgets... J'ai toujours la possibilité de modifier mes horaires si je le souhaite, ce qui m'apporte une grande liberté dans la gestion de mon emploi du temps. »



TÉMOIGNAGE

YANNICK AUSSEL, DIRECTEUR DE L'ENTREPRISE ALTERNATIVE CONSTRUCTION BOIS ADHÉRENT AU GES 74

« J'ai fait appel au GES 74 pour trouver une nouvelle assistante administrative, suite au départ de mon ancienne employée. En période de baisse d'activité, je n'avais plus besoin d'un temps plein sur ce poste. Pour autant, je ne pouvais pas m'occuper seul de toute la partie gestion comptable et administrative inhérente à mon activité, principalement par manque de temps. Le GES 74 m'a beaucoup aidé en me déchargeant de toute la partie recrutement, qui peut s'avérer compliquée lorsqu'on n'est pas expert dans ce domaine. Désormais, Élisabeth MARTIN, salariée du GES 74, porte entièrement la partie gestion quotidienne de l'entreprise. Elle fait le lien avec les fournisseurs et le cabinet comptable... Cela me permet de me consacrer pleinement à mon activité de charpentier. »

